



Viviane DEBARGES,
CE UFR Santé Action sociale

Comme disait Jacques Prévert : « Quelle connerie la guerre ! »

En direction de la Roumanie, de la Hongrie, de la Slovaquie ou vers la Pologne, des centaines de milliers d'Ukrainien.ne.s sont sur les routes. La guerre est à nos portes, l'inquiétude grandit et ce retour de l'histoire par sa face la plus tragique menace les équilibres du monde.

L'Europe possède une place particulière qu'elle entend affirmer, sera-t-elle à la hauteur ? Les jours qui viennent nous le diront.

Notre ministre de l'Économie s'est exprimé avec une sorte d'ivresse : «...nous allons provoquer l'effondrement économique de la Russie. Nous allons mener une guerre économique et financière totale... ». Il voit loin. Il ne s'agit plus de sanctions ciblées visant le pouvoir russe, ses soutiens et des secteurs stratégiques, mais d'acculer plusieurs millions d'habitant.e.s à la pénurie.

Les oligarques eux, s'en sortiront toujours. La preuve par TOTAL. Le groupe français, solidement appuyé sur ses 180 milliards d'€ de chiffre d'affaire, en hausse de 44%, a indiqué qu'il n'apporterait plus de capital à de nouveaux projets en Russie. Pour le reste, les affaires continuent. TOTAL possède à peu près 20% des sites gaziers Yamal, Artic et de la firme Novatek, 49% du site gazier de Termokarstovoye, etc.

Si les sanctions économiques massives auront tôt ou tard un effet sur le pays de Poutine, le drame se poursuit. Les pilonnages se multiplient et le chaos du fer et du feu progresse.

Il est important de se garder des surenchères démagogiques et des postures de va-t'en guerre.

La course aux armements engagée au cours de ces dernières années par les grandes puissances, dont la France, fait peser sur le monde, sur les peuples, sur la jeunesse, la menace d'une destruction à grande échelle.

Dans un communiqué intersyndical, les organisations syndicales CGT/FSU/Solidaires rappellent leur opposition à toute escalade militaire qui mènerait à une confrontation des impérialismes au détriment des peuples. La voie vers une paix à long terme passe par la diplomatie, un désarmement négocié, le financement de plans pour la justice sociale et climatique qui devraient être la priorité des États, plutôt que la relance des budgets militaires ou l'élargissement de l'OTAN.

Notre pays est historiquement une terre d'accueil, il nous faut aider à l'organisation de l'accueil des réfugié.e.s au nom du « droit d'asile » et soutenir les pacifistes, qu'elles ou qu'ils soient Russes, Ukrainien.ne.s ou de partout dans le monde, qui manifestent pour la paix.

Comme disait Jacques Prévert : « Quelle connerie, la guerre ! »

C'est ce que les retraité.e.s qui manifesteront le 24 mars prochain dans toutes les régions de France sauront revendiquer, car les guerres visent aussi à étouffer les contestations.



Sommaire

- Compte-rendu de la CE de l'UFR des 21 et 22 février 2022 p.2-3
- Tract manifestation retraité.e.s du 24 mars p.4
- Consultation nationale de l'UCR p.5
- ORPEA, la frénésie aussi d'un géant immobilier p.6-7
- Il y a 60 ans, Gisèle HALIMI et le procès de Djamila BOUPACHA p.8

UNION FEDERALE DES RETRAITE.E.S

FEDERATION CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE



COMPTE RENDU CE DE L'UFR DES 21 ET 22/02/2022

Présent.e.s : Gérard BONNAUD, Sylvie BRUNOL, Michèle CARBONNIER, Charles COULANGES, Viviane DEBARGES, Nicole DEFORTESCU, Hélène MICHAULT, Raymond NATIVELLE, Michaëlle RIGODON, Marie-Claude ROUAUX, Régine ROUXEL-POUX, Marceline SÉVERAC, Danielle VIGNAL.

Excusé.e.s : Michel ARMENGAUD, Evelyne BAJARD, Nicole BERNABÉ, Marie-Ange CARDAN, Thierry DENNILAULER, Bernard FRIGOUT, Jean-Luc GIBELIN, Dominique GUISTI, Jean-Luc HUON, Isabelle LECLERCQ, Marie-Paule POUSSIER.

Présidence : Michaëlle RIGODON

Compte-rendu : Sylvie BRUNOL

Rapport d'actualités : Nicole DEFORTESCU

1 RAPPORT D'ACTUALITÉ

Nicole DEFORTESCU a choisi deux sujets essentiels dans son rapport d'introduction au débat de l'actualité très chargée dans le contexte international, le contexte national et dans notre champ fédéral :

» Impulser les actions de la toute la CGT : la Confédération, notre Fédération et l'Union Confédérale des Retraités.e.s pour faire avancer nos propositions, faire barrage à l'extrême-droite et aux politiques libérales :

✓ le 8 mars : lors de la journée gréviste pour les droits des femmes nous devons rendre visible ce qui est invisible les inégalités et les violences subies par les femmes, nous porterons aussi nos revendications spécifiques de retraitées et celles des femmes du monde entier, victimes des conflits et des violences intra-familiales dès leur plus jeune âge.

✓ le 17 mars : journée Nationale Interprofessionnelle, unitaire et intergénérationnelle sur les salaires, les retraites. Nous avons besoin de matériel fédéral qui ne doit pas oublier la péréquation salaires/ retraite : voir pour un tract de notre UFR.

✓ le 24 mars : mobilisation des retraités.e.s, à l'appel du Groupe des 9 Organisations et associations et initiée par l'UCR CGT : 28 manifestations régionales sont prévues pour porter les revendications de revalorisation des pensions, de l'amélioration de notre Sécurité sociale et des Services publics. Le matériel de l'UCR est une base pour discuter de la nécessité d'agir : carte-pétition « bulletin de pension » et le 4 pages « questionnaire sur l'expression des besoins ».

Ces luttes permettront aussi de faire émerger, dans la campagne des élections présidentielle et législatives, les questions sociales : colère face à l'inflation, les mesures incohérentes, contradictoires, liberticides et l'exploitation/enrichissement d'une minorité engendrent la montée de l'extrême-droite, souffrance dans le secteur sinistré de la santé et l'action sociale.

» Impulser à la prise en compte de la double campagne de renforcement de notre organisation et d'abonnement à notre magazine Vie Nouvelle

Nous vivons le paradoxe d'un élargissement des luttes et d'un affaiblissement de nos forces organisées : baisse de 5,8 % de syndiqué.e.s pour toute la CGT, notre UFR a un retard de 286 FNI par rapport à 2019 où nous avons franchi la ligne des 5000 syndiqué.es pour la première fois, sur 97 USD, 41 sont en progression du nombre de syndiqué.e.s retraités.es et 45 sont en retard ou en perte et 10 sont à égalité.

Nous décidons que ce point sera abordé lors de la prochaine CE décentralisée toute la matinée du 10 mars.

Nicole a abordé les négociations en cours sur la complémentaire santé dans les 3 versants de la Fonction Publique. Nous avons seulement des infos des camarades de l'État et les territoriaux : nous réitérons notre demande de rencontrer les négociateurs de notre fédération pour avoir des informations et un débat pour la prise en compte des revendications des retraités.e.s.

2 DÉBAT ORPÉA ET EHPAD PRIVÉS LUCRATIFS
en présence de Dominique CHAVE, secrétaire général de l'UFSP et Guillaume GOBET, ancien agent de maîtrise cuisinier et DSC CGT ORPÉA

Le livre « Les fossoyeurs », écrit au bout de 3 ans d'enquêtes, provoque plus d'indignation que les multiples alertes, luttes et grèves des personnels pourtant au péril de leur emploi et de leur santé ou de leur vie. Les témoignages des camarades des EHPAD du 1er mars ont montré la responsabilité de l'État dans le démantèlement des Services Publics et la marchandisation du secteur.

Nous devons définitivement liquider ce système ultra-libéral qui atteint des sommets dans l'exploitation et la maltraitance des salarié.e.s, des résident.e.s, des familles, en escroquant nos cotisations sociales, nos impôts... Si la situation est dramatique dans les EHPAD du fait d'un manque cruel de financement, la situation est pire dans les groupes du secteur lucratif qui font des bénéfices sur le dos de tout le monde pour enrichir de riches capitalistes et aussi pour assurer des retraites dans des fonds de pensions étrangers...

Ce scandale qui émeut bien au-delà de la France ne fait pas l'objet d'un point précis dans l'ordre du jour du CNF. Nous mandatons les camarades de l'UFR présents au CNF pour avoir un débat en présence des camarades de l'UFSP, sur ce sujet crucial de l'accompagnement des personnes âgées. Il ne suffit pas de réclamer un grand Service public de la santé et de l'action sociale, nous devons nous donner les moyens avec toutes les organisations de la CGT de faire des propositions concrètes et précises pour en finir, dans un premier temps, avec ses groupes lucratifs des EHPAD, c'est le moment de profiter de la médiatisation de ce scandale qui doit s'étendre aux autres groupes.

Un tract en direction des salarié.e.s de ces groupes nous semble nécessaire, car nous avons connaissance que de communiqués de presse de l'UFSP.

Nous proposons aussi de faire une rubrique dans la Lettre UFR pour relater des épisodes de la vie professionnelle d'une militante de l'UFR dans un EHPAD à but très lucratif.

Nous devons travailler le sujet de « Quelle fin de vie nous souhaitons ? » : voir collectif autonomie UFR.

3 CNF DES 24 ET 25 FÉVRIER 2022

Raymond NATIVELLE et Marie-Claude ROUAUX interviendront pour un débat sur les EHPAD à but lucratif et ils interviendront sur les documents du congrès qui n'ont pas été envoyés sous forme papier (Perspectives) dans les syndicats.

4 CONGRÈS FÉDÉRAL DU 28 MARS AU 1^{ER} AVRIL 2022

Nous aurons un espace dans le stand fédéral de notre UFR : Sylvie BRUNOL et Dominique GUISTI se partageront la semaine. Un nouveau dépliant de syndicalisation va être imprimé et devrait être mis dans les malettes.

5 CNRACL :

Michelle CARBONNIER nous envoie des documents CNRACL pour le prochain CA

6 FORMATION « DÉCOUVRIR LE SYNDICALISME RETRAITÉ » DU 8 AU 9 FÉVRIER 2022 À COURCELLES :

Dominique GUISTI et Marceline SÉVERAC ont animé ce nouveau module de formation confédérale. Cette formation a pour objectif notamment d'argumenter sur la nécessité de la syndicalisation des retraité.e.s et de la continuité syndicale. Il s'adresse aux syndiqué.e.s actifs.ves, de préférence proches de la retraite. Le module a permis des échanges constructifs et de l'interactivité, les 2 mises en situation ont été très appréciées.

7 DÉBAT CGOS EST REPORTÉ ULTÉRIEUREMENT :

Sabrina HOTTE, animatrice du collectif fédéral, est souffrante.

DATES DE LA PROCHAINE CE UFR DÉCENTRALISÉE

► 9, 10 et 11 mars 2022, **AU CAP D'AGDE**

Rapport d'actualité :	Gérard BONNEAU
Compte-rendu :	Viviane DEBARGES
Présidence :	Hélène MICHAULT (9 mars)
	Sylvie BRUNOL (10 mars)
	Raymond NATIVELLE (11 mars)



Le 24 mars 2022, PLUS FORT, PLUS HAUT !

cgf
Retraités

*Vivre dignement de sa retraite
est notre exigence sociale !*

Le 2 décembre 2021, plus de 25 000 retraité.e.s manifestaient à Paris :

- 👉 **Pour la revalorisation immédiate des pensions et retraites de base et complémentaires,**
- 👉 **Pour des Services publics de proximité,**
- 👉 **Pour une Sécurité sociale intégrale.**

Mépris !

Gouvernement et patronat considèrent que le niveau de vie des retraité.e.s est maintenu avec 1,1 % de revalorisation des retraites de base au 2 janvier, cumulé au 1 % pour les complémentaires. Quid des 3.1 % d'inflation en 2021 et de toutes les années passées sans revalorisations ?!

X Augmentation sans précédent : nourriture, énergie, transports, mutuelle, loisirs... qui pèsent lourdement sur le budget des retraité.e.s

X Augmentation sans précédent des profits du CAC 40 : 137 milliards en 2021, 70 Milliards de dividendes donnés aux actionnaires, c'est 10 milliards de plus qu'en 2019 !!!

X Comme le CAC 40, la pauvreté bat aussi des records : 10 % de la population doit recourir à l'aide alimentaire. C'est plus de 7 millions de personnes qui sont dépendantes des associations caritatives.

Le Gouvernement a su trouver 400 milliards pour aider les entreprises et il ne serait pas possible de satisfaire les revendications des retraité.e.s ?

- Augmenter les pensions, c'est permettre une relance économique, les retraité.e.s n'iront pas placer leur argent dans les paradis fiscaux.
- 300 euros mensuels de majoration pour tous les retraité.e.s, c'est l'équivalent de 60 milliards par an, soit environ 3 fois moins que l'augmentation de la fortune des 5 plus grandes familles de France.
- 60 milliards qui seront injectés dans le circuit économique et une partie reviendra à l'État par le biais de l'impôt pour financer les services publics.

👉 **Le 24 mars, comme le 17 mars avec les salarié.e.s, les retraité.e.s se mobiliseront à nouveau pour une autre répartition des richesses.**

Leurs exigences :

- ✓ **300 euros immédiatement**
- ✓ **Pas de retraites inférieures au SMIC revendiqué par la CGT (2 000 euros bruts)**
- ✓ **Une Sécurité Sociale intégrale financée par les cotisations sociales**
- ✓ **Des Services publics de proximité avec des personnels en nombre et qualifiés.**

L'UCR-CGT a engagé une consultation nationale sur les besoins économiques et sociaux des retraité.e.s : vous la trouverez auprès des militant.e.s CGT.

*Déterminé.e.s à faire entendre nos revendications,
nous ne lâcherons rien !*

**À l'appel des 9 organisations de retraité.e.s,
soyons nombreuses et nombreux dans les manifestations régionales**

le 24 MARS 2022

Infos/contact :

Cette consultation prend la forme d'un 4 pages que vous pourrez trouver dans votre section, ou que vous avez déjà trouvé dans le dernier numéro de « Vie Nouvelle », pour les abonné.e.s.

Cette consultation s'adresse en priorité aux syndiqué.e.s, afin de les faire s'exprimer sur le niveau de pension qu'elles ou ils estiment nécessaire pour vivre dignement.

Vivre dignement, c'est vivre en ne se privant pas des petits plaisirs de la vie : un resto de temps en temps, un ciné, un livre qu'on a envie d'acheter, une visite au Musée, mais aussi pouvoir choisir le magasin où faire ses courses et pas systématiquement le "low cost", acheter des glaces pour les petits-enfants le mercredi ou un tour de manège, bref... Ne pas vivre quotidiennement le nez au fond de son porte-monnaie !

Par exemple, l'UCR-CGT revendique la revalorisation des pensions et 300 € pour tou.te.s tout de suite. Est-ce juste ? Faut-il revendiquer plus ? ou moins ?... Sur quels arguments s'appuyer pour convaincre ? et comment financer ? Comment prendre en charge les besoins de santé ?... Autant d'interrogations et de débats pour faire réfléchir, aider à prendre conscience que la plupart des retraité.e.s peinent à boucler les fins de mois. Et faire de cette prise de conscience une force pour élargir la mobilisation, pour construire ensemble les revendications, et ainsi nourrir nos débats lors des prochains congrès, dont celui de notre Union Fédérale des retraité.e.s de la Santé et de l'action sociale au printemps de l'an prochain.

Une précision importante : le questionnaire est individuel. Si vous vivez en couple, 2 questionnaires doivent être remplis et chacun.e doit faire l'effort de réfléchir à ses propres besoins et à partir de sa pension personnelle. Ceci pour mieux mettre en lumière la réalité des « petites pensions » qui sont le lot d'ailleurs de notre champ professionnel.

Les questionnaires remplis (compter un bon quart d'heure !) seront remis par votre section à votre USR, qui collectera sur le territoire avant de remettre à l'UCR qui les analysera. Chaque USR aura le bilan sur son territoire, en retour. Nous nous donnons jusqu'en mai pour faire tout ça. Les résultats seront ensuite communiqués dans la presse CGT et envoyés aux médias.



Chaque syndiqué.e retraité.e est ainsi participant.e de l'élaboration des revendications et des propositions CGT. Si on s'y met toutes et tous, ce sera une sacrée force. Alors, à vos stylos !

➔ **Ou cliquer ici :** <https://framaforms.org/consultation-nationale-ucr-cgt-1644221044>

Nicole DEFORTESCU,
CE UFR Santé et action sociale.



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail : Téléphone :

Bulletin à remettre à votre USR ou UFR : |

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

ORPEA : LA FRÉNÉSIE AUSSI D'UN GÉANT IMMOBILIER

Notre Fédération n'a rien découvert avec la sortie du Livre « Les fossoyeurs » de Victor CASTANET sur la maltraitance des personnes âgées et les agissements du premier groupe lucratif français en Europe et deuxième mondial, derrière KORIAN, l'autre mastodonte du secteur.

Nos militants syndicaux n'ont eu de cesse depuis des années de dénoncer les comportements coupables vis-à-vis des résident.e.s, les privations, les effectifs "peau de chagrin", la répression syndicale, ainsi que les nombreuses magouilles et opacités que les dirigeants d'ORPEA ont générées depuis des années. La CGT a chèrement payé les multiples alertes pour tenter de sensibiliser les pouvoirs publics, et les seuls effets concrets ont été les licenciements de nos délégué.e.s.

ORPEA ne cesse de grossir depuis sa création en 1989, mais depuis 2015 son développement agressif est sans limite, il ouvre un lit toutes les heures.

En 2021, ORPEA a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 4,2 milliards €, soit + 9 % en un an. KORIAN, lui, a fait 4,3 milliards €, soit une marge de 20%. Ces groupes touchent de lourds financements des États, en 2020, KORIAN a perçu 95,7 millions € de la France, la Belgique et l'Allemagne. Cet argent public est en partie détourné de son usage pour être redistribué aux actionnaires ou permettre des rémunérations royales à une partie du « top management ».

Le groupe ORPEA, dont le siège se trouve en France, exploite 1 114 maisons de retraite et autres établissements médicaux privés dans 23 pays, lesquels représentent au total plus de 111 800 résident.e.s (lits). Près de la moitié de ces établissements (572) se trouvent en France et au Benelux et représentent 60% du chiffre d'affaires du groupe.

Les revenus et les bénéfices du groupe ont largement augmenté : entre 2015 et 2020, son chiffre d'affaires a augmenté de 64 % (passant de 2,4 milliards à 3,9 milliards €) et ses bénéfices ont augmenté de 15 % (passant de 183 millions à 210 millions €).

La pandémie COVID a également illustré le mauvais fonctionnement de ces grands groupes, le nombre de décès y était plus important que dans les autres établissements publics. Ce constat a été étayé par le dernier rapport de la Cour de Compte qui affirme que « le nombre de décès le plus important a eu lieu dans

les EHPAD qui avaient le plus bas ratio en personnel », ce qui est le cas des grands groupes lucratifs.

Il y a un an, devant l'inertie des pouvoirs publics, alors même que la situation s'aggravait pour les conditions d'accueil et pour les personnels, notre direction fédérale a, sur proposition de l'EPSU¹, commandité conjointement avec la Fédération CFTD Santé une enquête à CICTAR². Il s'agissait d'investiguer sur l'ingénierie financière d'ORPEA afin de déceler les éventuelles procédures qui pouvaient participer à l'évitement ou l'évasion fiscale.



Invitation de la Conférence de presse du 22 février.

Ce 24 février 2022, le rapport CICTAR a été présenté à la presse. Il met en lumière des pratiques qui interrogent, soulèvent de nombreuses questions et révèlent que la principale activité de ce groupe n'est plus la prise en charge des personnes âgées, mais le développement d'activités immobilières.

Ainsi, ORPEA investit en moyenne 500 millions € par an pour son parc immobilier qui a aujourd'hui une valeur de 6,8 milliards €, soit +789 millions €, 3 fois plus qu'il y a 10 ans. Des opérations immobilières juteuses, car le groupe bénéficie des mécanismes de défiscalisation pour un rendement de +4%/an.

Les spécialistes financiers de CICTAR ont patiemment tiré les fils des multiples filiales et sociétés d'ORPEA pour tenter d'avoir une vision précise des « tentacules financières » de ce groupe côté en bourse et prenant de l'ampleur d'année en année. Inutile de préciser que ce ne sont pas les documents publiés par ORPEA pour ses différentes filiales qui ont servi à cette recherche, le Luxembourg n'étant pas dans les mêmes obligations de publications que d'autres pays.

Un exemple : ORPEA Allemagne

En 2015, le groupe a racheté 36 maisons de retraite, augmentant de 3 006 lits ses capacités d'accueil en Allemagne pour un coût de 60 millions €, entièrement financé par les résidences

1) Fédération Syndicale Européenne des Services Publics à laquelle adhère notre fédération (EPSU = European Federation of Public Service Unions)

2) CICTAR est un centre mondial de recherche sur la fiscalité des entreprises qui produit des informations et des analyses pour démêler le réseau fiscal des entreprises. Le CICTAR a été formé par un groupe de syndicats et d'organisations de la société civile qui pensent que les travailleurs/travailleuses et la société ont besoin d'informations plus nombreuses et de meilleure qualité sur les régimes fiscaux des sociétés multinationales.

allemandes de « Residenz Gruppe ». Pour pouvoir rembourser ces emprunts, les résidences allemandes ont largement puisé dans les finances destinées à la prise en charge des résident.e.s, tout en réduisant les effectifs de 10% et en embauchant des personnels moins qualifiés, plus jeunes et avec moins d'ancienneté.

Alors que les intérêts des emprunts ont fortement diminué depuis deux ans, ORPEA a augmenté le prix du bail, représentant 20 millions € par an. Après avoir largement payé les résidences, "Résidentz Gruppe" se voit donc imposer un loyer les contraignant à dégager toujours plus de marge.

De 2015 à 2017, ORPEA a transféré la propriété de ses maisons de retraite situées en Allemagne et en France à 29 sociétés holdings luxembourgeoises. Celles-ci font désormais partie d'une structure plus large comportant au moins 40 filiales au Luxembourg.

ORPEA et ses opacités dans la toile de ces filiales

ORPEA n'est pas le roi de la transparence et CICTAR a trouvé des voies sans issue, des sociétés-écran servant de « plateforme » au Panama et aux îles vierges britanniques, ainsi que des filiales au Luxembourg. Ces exils permettraient d'échapper à toute imposition fiscale. CICTAR continue ses investigations sur ces pratiques, le sujet n'est pas clos : « tout vient à point à qui sait attendre ».

Un acquéreur majeur des actifs immobilier d'ORPEA

Le principal acquéreur d'actifs immobiliers d'ORPEA à ce jour est **ICADE Santé, une filiale immobilière cotée en bourse contrôlée par la Caisse des Dépôts et Consignations**, une institution publique contrôlée par l'État français qui, selon la loi, est censée « agir en faveur de l'intérêt général et des politiques publiques de l'État ». Le rôle d'ICADE interroge fortement, en effet, sur le fait de savoir si être en affaire avec ORPEA répond à l'intérêt général... A l'aune des agissements connus d'ORPEA vis-à-vis des résident.e.s et personnels, il va falloir redéfinir la notion « d'intérêt général »...

La CGT demande des explications à l'État sur cette forte implication.

Depuis des années, la CGT dénonce la marchandisation de la santé et tout particulièrement de l'accueil et de l'accompagnement des personnes âgées dans les instituts à but lucratif et elle exige immédiatement que le gouvernement :

➔ **Analyse en détail les financements et la performance opérationnelle d'ORPEA et agisse de manière concertée avec l'Union Européenne**

et les autres gouvernements concernés, au regard notamment des cessions immobilières transfrontalières ;

- ➔ *Exige qu'ORPEA rende public tous ses comptes et soit transparent afin que, au minimum, le niveau d'informations divulguées soit identique à celui d'autres sociétés cotées comparables, et comprenne notamment la divulgation de toutes ses filiales, avec leur dénomination sociale complète, une description de leur objet social principal et le lieu de leur immatriculation. Tout financement public à l'avenir devrait être conditionné au fait qu'ORPEA mette pleinement en œuvre une communication financière.*
- ➔ *Mette en œuvre des réformes pour garantir que tous les futurs financements publics bénéficient exclusivement aux dépenses de personnel et aux services de soins. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés à d'autres fins, notamment à des fins d'investissement immobilier ou de dépenses financières liées à des investissements immobiliers ;*
- ➔ *Exige de rendre publics les niveaux d'effectifs en fonction des catégories de personnel dans chaque établissement du secteur des soins afin que les résident.e.s et leurs familles puissent prendre des décisions éclairées ;*
- ➔ *Veille à ce que les droits des travailleurs et la protection des lanceurs d'alerte soient garantis, et veille aussi à maintenir un dialogue continu sur l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail dans le secteur des soins.*



Le rapport CICTAR

CICTAR continuera à investiguer, y compris sur d'autres groupes. A ce jour ORPEA est visé par une enquête préliminaire du parquet national financier portant sur la cession d'une maison de retraite en 2008, ainsi que par une enquête de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et l'Inspection Générale des Finances (IGF) : le rapport devrait être rendu le 15 mars. A ce jour, malgré les très nombreuses demandes, l'Assemblée Nationale refuse d'ouvrir une enquête, seul moyen d'obtenir des témoignages sous serments et des documents qui aujourd'hui peuvent être occultés. Les enquêtes flash de l'Assemblée nationale ne sont pas, pour la CGT, à la hauteur du grave sujet des EHPAD gérés par des groupes aux appétits féroces, plus préoccupés par leurs actionnaires que par leurs pensionnaires.

Françoise GENG, animatrice du groupe de travail fédéral Europe/Inter et Vice-présidente EPSU.

IL Y A 60 ANS, GISÈLE HALIMI ET LE PROCÈS DE DJAMILA BOUPACHA

Chaque 8 mars, les camarades du Centre Hospitalier de Béziers offrent aux agent.e.s une carte postale mettant à l'honneur une féministe. Cette année, les camarades ont mis à l'honneur Gisèle HALIMI. Quand les camarades m'ont offert cette carte, de suite m'est revenu en mémoire le procès historique de Djamila BOUPACHA, puisque ce 19 mars, c'est le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de 1962 en Algérie.

Arrêtée dans la nuit du 10 au 11 février 1960 avec son père et son frère, Djamila BOUPACHA est accusée d'avoir déposé une bombe, désamorcée par des artificiers, qui n'a fait aucune victime. Inculpée et membre du Front de libération nationale (FLN), elle encourt la peine de mort.

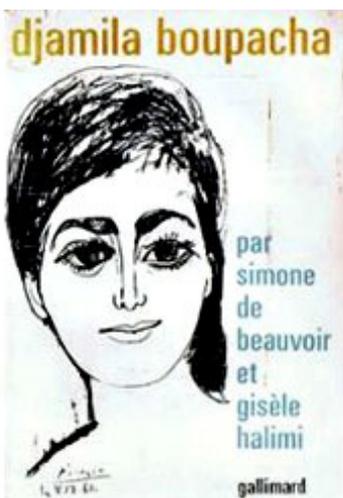
Pendant sa détention, entre la date de son arrestation et sa comparution devant le juge, elle a été torturée et violée par les militaires français (couverts par les responsables politiques), passant ainsi aux aveux. Gisèle HALIMI, jeune avocate, démontre que ses aveux ont été extorqués sous la torture et elle dénonce les violences physiques et sexuelles qu'elle a subies.

À la demande de l'avocate pour médiatiser ce procès, la philosophe et femme de lettres, Simone de BEAUVOIR va rédiger un article dans le journal le Monde du 2 juin 1960 « Pour Djamila Boupacha » et elles vont écrire un plaidoyer dans un ouvrage, liant la cause des femmes à la lutte contre le racisme colonial.

«Le comité de défense pour Djamila» créé par Gisèle HALIMI et Simone de BEAUVOIR va donner de l'ampleur au procès puisqu'il comprend des « célébrités » comme Jean-Paul SARTRE, Louis ARAGON, Elsa TRIOLET, Geneviève de GAULLE, Gabriel MARCEL ou Germaine TILLION... Pendant le procès un mouvement international a pris le relais sous forme de manifestations devant les ambassades de France à Tokyo, Washington...

L'affaire éclate au grand jour lorsque Djamila identifiera ses tortionnaires, au cours de son procès délocalisé au tribunal de Caen qui eut lieu en juin 1961. Simone Veil, en sa qualité de magistrate déléguée au ministère de la Justice, a permis cette délocalisation à la demande de l'avocate et du comité de défense pour éviter une mort quasi certaine de Djamila que ses bourreaux complotaient pour la faire taire à jamais. Elle sera condamnée, puis amnistiée suite

Picasso a dessiné sur la page de couverture du livre le portrait de Djamila.



Gisèle Halimi et Djamila BOUPACHA le 24 mai 1962, jour de la libération de Djamila de la prison de Rennes.

à la signature des accords d'Évian le 18 mars 1962 qui ont mis fin officiellement à 132 années de colonisation française et à sept années et cinq mois de guerre en Algérie ayant causé de nombreux morts, blessés, exilés et exploités...

Ce procès politique s'inscrit dans la série des « grandes affaires » de tortures de la guerre d'Algérie et va montrer comment le viol et la torture sexuelle sont une arme de guerre dont les femmes sont les cibles privilégiées. Les tortionnaires de Djamila BOUPACHA n'ont jamais été poursuivis, l'amnistie entraînant l'abandon des poursuites et le non-lieu.

C'est avec beaucoup d'admiration que je salue l'immense courage de ces deux femmes, ainsi que le militantisme de femmes et d'hommes pour exiger la vérité et la liberté des peuples. Toutes mes pensées vont vers ceux et celles qui ont souffert de ce passé peu glorieux de la France.

Djamila BOUPACHA a refusé sa nomination comme membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel (pour siéger au Sénat) alors qu'elle avait été désignée par le chef d'État algérien le 22 février 2022.



Elle a déclaré : « J'ai servi mon pays auprès de mes frères et sœurs en tant que Moudjahida et j'ai repris ma vie de citoyenne depuis et je tiens à le rester ».

*Sylvie BRUNOL,
CE UFR Santé Action sociale*